L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. —NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JANVIER 1844.

PAR BOLLATT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'avis n'ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES insérées par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, doit être payé comme une nouvelle annonce. Le carré octile DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'affiche aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 20; les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, 100; les agences de navigation à vapeur et à voiles, et les maisons de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnements ne comprennent ni affiche ni annonce.

Le privilège des souscripteurs aux annonces cessera d'exister dans les articles spécifiés par le passagers, les annonces de départ des navires et autres, et les ventes ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées comme pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'insérées sur le bulletin, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des affiches d'un abonné, à moins que vente à l'encan par autorité de justice, vente de plantations et habitations, baisses en terrains à vendre, ventes en détail, exclusivement les annonces de ventes en détail, qui seront payées au compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas le jour de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ne sera insérée publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été spécialement convenu.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour le nouvelles annonces, pendant la saison les insèrent à bon prix.

LES ANNONCES de caractère à des employés publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du tarif ordinaire.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté:
HIBERNIA ..... J. Hewitt.
BRITANNIA ..... Ed Lott.
CALEDONIA ..... Alex. Myrie.
ACADIA ..... J. Stone.
Partiront de Liverpool et Boston alternativement:

De Liverpool.	De Boston.
Britannia ..... 1 janvier	1er février.
Caledonia ..... 1 février	1er mars.
Acadia ..... 1er mars	1er avril.

Le prix du passage, de Boston à Liverpool $120

Il y a à bord de chaque steamship un chirurgien expérimenté. Aucun passage de sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et nouvelles envoyés par ces steamships devront passer par les bureaux de poste.

CHARLES ANDREWS, Agent,
Courtier, 7, Canal Row, Nouvelle Orléans.
8 janv

CABOTAGE.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Smith-Grand-Saline, Arkansas, capitaine Reully, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamboat CHAMPION, capitaine Y. Hogsdon, partira aujourd'hui ou demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN, 44, Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer WHITE CLOUD, capt. Newman Reliards, partira vendredi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN SHAW & Co.

POUR VERMILLONVILLE. — Le steamer COTTON PLANT, capt. P. Mugg, partira aujourd'hui ou demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, 8, Front Levee.

POUR LES ATTAKAPAS (via Pagscuba), Le nouveau steamer John Mitchell, capitaine Jean Baptiste Sanchez, partira demain, 18 janvier, à midi, pressant du fret et des passagers pour Vermilionville, Opelousas, Washington, Franklin, Fatterosville, Bayou Berwick et tous les points intermédiaires sur le Teche et Attakapas. Pour plus de détails, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

Le New Bissell sera défilé par le capitaine Johnston et de bons et rapides arrangements ont été faits en vue de regagner pour faire le voyage des Attakapas durant toute la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, 1 Front Levee.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le beau steamer Brazil, capitaine Henry Wineland, est prêt à recevoir du chargement et partira demain pour les hauts ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JOHN B. SHAW & Co, 21 Poydras.

POUR MEMPHIS ET RAVENSWOOD—Le fréquemment régulier LOUISIANA, capitaine A. W. Tuft, est attendu à chaque instant, et partira immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à JOHN HALL, 1 Front Levee.

POUR MOBILE—Par le bassin neuf—La goélette ATALANTA, capt. Cooper, a besoin de 200 barils pour compléter. Pour fret, s'adresser à FONDICK & BROTH, 74, Camp.

POUR SAVANNAH — Par mer — La goélette CEYLAN, capt. Piper, a besoin de 300 barils pour son lester son chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH, 74 Camp.

POUR APALACHICOLA — Par bassins — Le goélette FLORIDA, capt. Howes, a besoin de 200 barils pour compléter son chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH, 74 Camp.

POUR LA MOBILE—La goélette ALABAMA, capitaine Kingsbing, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BROTHERS, 74, Camp.

POUR NEW YORK—Sans relâche du courant—La barque GENESSEE, a besoin de 75 balles pour compléter, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW YORK—Le navire HUNTSVILLE, capt. Cornelie, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW YORK—Le navire CINCINNATA capitaine W. Moor, partira sous peu. Pour fret de 100 balles en passage, s'adresser à bord, ou face du marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co, Encouragement Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire SHAKESPEARE, capitaine J. S. Minot, partira sous peu. Pour fret ou chargement grains ou partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire MASSACHUSETTS, capt. Wilson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 52, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire WARSAW, capt. Mathaway, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à vis le marché aux légumes ou à J. W. STANTON & Co, Encouragement Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire SHAKESPEARE, capitaine Miner, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire ALFRED, capitaine J. C. Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTH, 74 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque MALFER, capitaine Chase, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR BOSTON—Le chargement à Lafayette—Le navire OCEAN, capt. Hall, a une partie de son fret, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 84 Camp.

POUR BOSTON—La barque PHILANA, capt. Pitt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la Presse d'Urbain Guillot.

AVANCES D'ARGENT.

DES avances libérales, comptant, seront faites sur des consignations adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah, Mobile et Cincinnati.
18 déc FONDICK & BRO. 71, Camp.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de sucre, mélasse et café, adressées à nos amis de Cincinnati.
HARTWELL, RIDDER & CARMAN,
16 déc 44, Poydras.

DES AVANCES libérales comptant seront faites sur des consignations adressées à nos amis de Boston, New York, Philadelphie ou Baltimore.
1 déc SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

DES avances libérales seront faites sur des consignations de coton, sucre et autres articles, à nos amis à New York.
REYNAUD & FALLON,
8 déc 34, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits de toutes espèces adressées à nos amis de Boston et New-York.
HARROD, DARLING & Co.
29 nov

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales sur les comptant sur des consignations de sucre, coton et autres produits, adressées à leurs correspondants de New York.
PETERS & MILLARD,
23 nov 34 Vieille Levée.

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, café, m. Rec. adressées à Act. R. Buchanan, Louisville (Ky.) ou à Agew et Buchanan, St. Louis.
GEO. K ROST. BUCHANAN & Co.
21 nov 91, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits adressées à MM. Howes, Goodwin et Robinson de New York, ou Joseph Grevier de Boston.
PRICE & FROST, 20, Poydras.
23 nov

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressées à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore.
HARTWELL, RIDDER & CARMAN,
11 oct 44 Poydras

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné a la des avances en argent sur les consignations de sucre à son adresse.
J. E. LAVILLESEUVRE,
31 oct 198, Commune.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah et Mobile.
15 nov FONDICK & BROTHER, 71 Camp

Compagnie du Rail Road de la Nouvelle-Orleans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1844.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de cette institution, tenue le dix courant, avis est publié par le présent que les propriétaires nominaires de la Compagnie, autres que celles seul étant actuellement liées par le versement de 10 pour cent, seront exposées en vente publique, le lundi 29 avril de la présente année, payables en actions de cette compagnie au pair.

On travaille en ce moment au plan et à la rédaction des conditions, avis en quite seront fermées, une copie lithographiée sera adressée à chaque actionnaire avant le jour de la vente.

Par ordre du Bureau.
10 janv ADOLPHE LAYET, secrétaire

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.

Nouvelle-Orléans, le 8 décembre 1843.

UNE élection pour quatre directeurs pour notre bureau de banque, rue du Canal, entre Dauphine et Bourbon, P. M.

Par ordre du Bureau,
20 déc-—10 ADOLPHE LAYET, Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE LOUISIANE CONTRE L'INCENDIE.

Nouvelle-Orléans le 27 déc. mars 1843.

Il a été décidé que les affaires de cette compagnie seraient conduites d'après le principe d'une assurance mutuelle, à partir du premier du mois prochain (1er janvier 1844). Toutes les personnes qui désirent s'assurer sont invitées à faire le retour de toutes les propositions qui ont été assurées avant cette époque, et toutes les personnes qui doivent sont respectivement invitées à venir payer immédiatement.

27 déc L. MATTHEWS, président.

PROFESSEUR—Un jeune homme pouvant enseigner les langues anglaise, française et espagnole, et qui désirerait obtenir une place dans une famille particulière ou dans une institution à la ville ou à la campagne. Il pourra fournir des meilleures références.
S'adresser à J. C BERRY & Co,
Bureau de la Poste, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
10 janv—15

AVIS.—M. J. E. POIRIER membre de l'Université de France et ancien professeur aux colléges de Juilly, Orléans, Angers, dont il a l'honneur de citer, étant venu se fixer depuis quelques mois à la Nouvelle-Orléans et se proposant d'y donner des leçons particulières, a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser à Pension de M. Lefebvre, rue de l'Abeille.
22 janvier JE. POIRIER.

SANGSUES.

23000 SANGSUES, vivantes, arrivées par le navire Louisa, de New York, et à vendre à J. CHRISTY GENERAL, rue de Chartres, immédiatement en face de la Poste. Les personnes qui en ont besoin, sont invitées à venir en prendre, et les vendre chez le Pharmacien ou gardeuses de malades, et se chargera d'en faire l'application. Prix 1 cent et demi la pièce, et 1 cent et demi pour chaque pièce. Il se chargera de transporter aux lieux qu'on lui indiquera.

Le même entrepôt a reçu par le navire Autterlitz, du Havre, QUINZE MILLIERS DE SANGSUES, vivantes, vendues à bas prix. Les personnes qui en ont besoin sont invitées à venir en prendre, et les vendre à leur entière satisfaction.
8 déc J. P. SOUBIGAN.

SANGSUES.

RECU par la frégate de Bordeaux, des Sangsues Hongroises, Bordelaises, Gantoises et Ordinaires, à vendre à bas prix, au magasin, rue Royale, No. 3, entre Philippe et des Ursulines, et à la pharmacie, rue Dauphine, entre Dauphine et Bourbon.
22 nov

SANGSUES.

DERNIÈREMENT reçu par le navire Tagliori, 10,000 Sangsues Hongroises, qui sont à vendre à la pharmacie française, à vendre aux prix au plus général.
10 nov 187, rue de Chartres, ancien magasin d'oiseaux

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,
Encouragure Royale et rue Amour.

EN VENTE. Un grand assortiment de livres instructifs et moraux, plusieurs en vitrines offerts en cadeaux d'étrennes et à prix modérés.

Assortiment complet en miniatures—figurines, Album pour les enfants, 600 dessins à un sou, jeu de mail, chars de fer, jeu de l'oie, jeux de cartes, jeu de dominos, jeu de l'oie, jeux de cartes, jeu de dominos, jeu de l'oie, jeux de cartes, jeu de dominos